



STAGE DE FORMATION SYNDICALE
« PE et AESH: santé, sécurité et
conditions de travail »

**mardi 29 avril 2025
de 9h à 16h**

**« L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures
nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et
mentale de ses salariés (article L. 4121-1 du Code du travail).
L'employeur ne doit pas seulement diminuer le risque, mais
l'empêcher.»**

Tensions, risques, agressions, souffrance au travail : que faire ?

Au programme :

- Les conséquences des réformes sur nos conditions de travail
- Échanges sur les situations vécues dans les écoles
- Les outils et les démarches pour se protéger et se défendre
- L'action syndicale

**Lieu : Maison des syndicats, 3ème étage
474, allée Henri II de Montmorency, Montpellier**

INSCRIPTION : snudi.fo34@gmail.com Téléphone / SMS> 06.64.62.70.20
Le document à adresser à votre IEN vous sera envoyé par mail dès votre inscription.

inscription avant le 29 mars!

**Vous avez le droit à 12 jours de formation syndicale par an
Vous êtes normalement rémunérés ce jour là**

**ouvert à tous, syndiqués et non syndiqués
J'utilise mes droits : je m'inscris !**



**SNUDI
FO34**

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
Professeurs des écoles, PsyEN EDA, AESH,
Contractuels de l'Education Nationale**